

REQUETE EN EFFACEMENT
ARTICLE XX.173 CDE

A Madame/Monsieur le président,

Mesdames et Messieurs les juges du tribunal de l'entreprise de Liège,

A L'HONNEUR DE VOUS EXPOSER

Nom :

Prénom(s) :

Domicilié(e) :

Date de naissance :

Numéro national :

Email :

N° de téléphone :

En faillite déclarée par jugement datant du :

Déclare solliciter le bénéfice de l'effacement.

Fait à :

Date :

Signature :

Le présent document est :

- Soit à insérer dans REGSOL (www.regsol.be) sous l'onglet XX.173 « requête d'effacement ».
- Soit à communiquer par courrier au greffe du tribunal de l'entreprise qui a déclaré votre faillite :
 - Tribunal de l'entreprise de Liège, division Liège, palais de justice (annexe sud), greffe des faillites, place Saint-Lambert 30/0003 à 4000 Liège.
 - Tribunal de l'entreprise de Liège, division Namur, greffe des faillites, rue du Collège 37 à 5000 Namur.
 - Tribunal de l'entreprise de Liège, division Neufchâteau, greffe des faillites, Place Charles Bergh 7 à 6840 Neufchâteau.
- Soit à déposer sur e-Deposit au moyen de votre carte d'identité.
- Soit à déposer directement au greffe de la division compétente.